

REPORTERRE-25 mars 2026

EPR2 : les aides d'État pour EDF dans le viseur de la Commission européenne



La Commission européenne s'apprête à ouvrir, « le mois prochain », une enquête approfondie sur les aides d'État prévues par la France pour financer six réacteurs nucléaires EPR2 d'EDF, selon une information de *Reuters* diffusée le 24 mars 2026.

Paris a déposé, en 2025, une demande d'approbation qui vise un dispositif comprenant un prêt public bonifié qui couvre jusqu'à 60 % des coûts, complété par des contrats pour différence garantissant les revenus d'EDF. Bruxelles souhaite vérifier que ce mécanisme ne constitue pas une aide d'État incompatible et qu'il ne renforce pas la position dominante de l'électricien, qui assure déjà plus de 75 % de la production d'électricité en France.

La Commission doit examiner le dossier « *dans les prochains mois* » avant de donner ou non son feu vert. L'enquête vise aussi à sécuriser juridiquement la décision, alors que l'Autriche, opposée au nucléaire, pourrait contester toute validation, comme elle l'a déjà fait pour des projets en Hongrie et au Royaume-Uni. Le calendrier industriel reste tendu : la première mise en service demeure officiellement prévue en 2038.

Parallèlement, le coût du programme continue de dériver. Fin 2025, EDF a révisé l'estimation maximale à 72,8 milliards d'euros, contre 67,4 milliards en 2023. L'ouverture de l'enquête pourrait suspendre l'avancement du projet jusqu'à l'autorisation européenne, tandis que Bruxelles pourrait exiger des contreparties structurelles pour limiter les effets sur la concurrence.